



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<b>DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION</b> <b>Sous-direction de la Qualité et de la Protection des Végétaux</b>  Bureau de la Santé des Végétaux Adresse: 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 Dossier suivi par: Denis FERRIEU Tél.: 01.41.73.48.04 Fax.: 01.41.73.48.40 Réf. interne: Fiche de vie n° G 30	<b>NOTE DE SERVICE</b> <b>DGAL/SDQPV/N2004-8085</b>  <b>Date: 16 MARS 2004</b>  Classement: ON 321
--	---

Le Ministre de l'agriculture,  
de l'alimentation, de la pêche et des affaires  
rurales  
à

Date de mise en application: immédiate  
Abroge et remplace: Courrier 940194 du 14/02/1994.  
Note de Service DGAL/SDPV/96n°8040 du 16/02/1996.  
Note de Service DGAL/SDPV/96n°8231 du 22/11/1996.  
Note de Service DGAL/SDPV/96n°8234 du 28/11/1996.  
Note de Service DGAL/SDQPV/N2000-8100 du  
08/08/2000.  
Complète: Loi n°6968 du 15/05/1957 sur la protection des végétaux  
et la quarantaine agricole.  
Décret n°6/3346 du 06/08/1964 règlement sur la  
quarantaine agricole.  
Nombre d'annexe:  
Degré et période de  
confidentialité :

**Rubrique:** Export

**Objet:** Réglementation phytosanitaire TURQUIE

**Bases juridiques:**

« Plant Quarantina Regulations of Turkey » Gazette officielle n°25160 du 06/07/2003 (62 pages)

**MOTS-CLES:** Exigences phytosanitaires, réglementation, TURQUIE, Export

**Résumé:** Diffusion de nouvelles exigences phytosanitaires dans le cadre de la délivrance des certificats phytosanitaires pour l'exportation de végétaux et produits végétaux à destination de la TURQUIE.

Les textes cités sont diffusés par courrier aux Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt / Services Régionaux de la Protection des Végétaux.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître les éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de ces instructions.

Le sous-directeur de la Qualité et de la Protection des Végétaux

Hervé DURAND

<b>Destinataires</b>	
Pour exécution: -Les Chefs de S.R.P.V. -Les Chefs de S.P.V. (DOM)	Pour information: -MM. les I.G.A. -MM. les préfets de Région -MM. les préfets de département -les D.R.A.F. -les D.A.F. (DOM)